



Volume VIII - N°56 • Avril 2016

ECHOS *de la* MONUSCO



Sud Kivu

LE DÉSARMEMENT ET LA STABILISATION EN MARCHÉ



Photo MONUSCO/Michael Ali

Arrivée de 180 hommes de l'Unité de Police Constituée d'Egypte à Kinshasa, où ils seront basés.

L'insécurité plombe le développement du Sud Kivu

✍ Par Charles A. Bambara*

La province du Sud Kivu, tout comme celle du Nord Kivu, reste confrontée aux violences des groupes armés qui freinent le développement de cette région pourtant riche en matières premières.

Il y a cependant un léger fléchissement des attaques de ces groupes, même si certaines zones restent encore très hasardeuses du point de vue sécuritaire. La proximité du Burundi n'arrange pas les choses. Les violences post-électorales qui ont éclaté dans ce pays voisin ont débordé sur cette province du Sud Kivu. Lusenda, non loin d'Uvira reste aujourd'hui encore l'un des plus grands camps de réfugiés en RDC, avec 16.200 réfugiés burundais. Et cela n'est pas fait pour calmer les craintes des habitants. En 1994, suite au génocide au Rwanda, des milliers de rwandais s'étaient réfugiés au Nord Kivu entre autres et vingt ans après, le pays reste toujours confronté aux conséquences de ce flot de réfugiés qui a créé les FDLR et déstabilisé toute la région du Sud et du Nord Kivu.

Depuis l'année dernière, environ 400 éléments du groupe Raia Mutomboki se sont rendus et ont été désarmés. D'autres groupes armés ont partiellement déposé les armes. Les FNL présents ici et là dans la province sont contrés et pourchassés dans les collines et montagnes frontalières entre le Burundi et la RDC.

D'ailleurs une opération est actuellement en cours dénommée "Natawala Hapa". Cette opération vise essentiellement les groupes congolais qui sévissent contre les paisibles populations de la région. Une opération préparée, et menée par les FARDC avec le soutien sans faille de la Force de la MONUSCO.

Toute cette insécurité plombe le développement du potentiel économique de la RDC et de cette sous-région.

Conformément à son mandat, la MONUSCO continue d'apporter son appui aux autorités congolaises, tant au niveau national que local, pour mettre fin à l'insécurité afin de permettre aux populations civiles meurtries par des décennies de conflits armés de vivre en paix et en sécurité, et de se consacrer au développement socio-économique de leurs communautés et de leur pays.

Dans ce numéro d'Echos de la MONUSCO, vous trouverez un dossier portant sur l'action de la Mission dans le Sud Kivu et son impact sur les populations, avec un focus sur la protection des civils, les processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR), la stabilisation et l'appui aux institutions étatiques. Il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire, mais nous restons optimistes quant aux chances d'un retour définitif de la paix, grâce aux actions combinées des autorités étatiques nationales et locales, de la Société civile, des populations congolaises avec l'appui constant des Nations Unies. ■

*Directeur de la Division de l'Information Publique

Sommaire

Vie de la Mission

- 3 Les points saillants de la Résolution 2277 du Conseil de Sécurité des Nations Unies
- 4 Réactions suite à l'adoption par le Conseil de Sécurité de la Résolution 2277 : l'opposition satisfaite, le gouvernement dénonce

Actualité

- 5 Le G7 investit Katumbi comme son candidat à la présidentielle

Entretien avec...

- 6 Dr. Bacary Sambou : en finir avec le paludisme d'ici 2030

Dossier - Focus sur le Sud Kivu

- 8 Brève présentation du Sud-Kivu
- 9 MONUSCO : Engagement pour le rétablissement de la paix dans l'Est de la RDC
- 11 DDR : quand désarmer un combattant devient un parcours du combattant
- 13 Sud Kivu : Initiatives variées pour la stabilisation
- 15 Focus sur le projet intégré de stabilisation du Nord Kalehe

Qui fait quoi à la MONUSCO ?

- 19 Focus sur la Section Génie civile

Photo couverture : Le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le Général Baillaud, rencontre le gouverneur du Sud Kivu, Marcellin Cishambo, à Ziralo. - Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

Directeur de l'Information Publique

Charles Antoine Bambara

Chef Unité des Publications

Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef

Abdourahmane Diallo

Infographiste

Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Bilaminou Alao, El Hadj Amadou Amani, Gabriele Bora, Bara Dieng, Yulu Kabamba, Mathieu Ndongo Koni, Alain Likota, Jacques Mutikwele, Nana Rosine Ngangoue, Tom Tshibangu, Serge Armand Yapo

Renouvellement du mandat de la MONUSCO

Les points saillants de la Résolution 2277 du Conseil de Sécurité des Nations Unies

La République démocratique du Congo traverse une période cruciale de son histoire. Elle doit organiser son troisième cycle électoral démocratique, avec un enjeu majeur, l'alternance au sommet de l'Etat, aux termes des deux mandats épuisés par le Président Joseph Kabila. Plusieurs sujets font actuellement l'objet de débats dans le pays : le respect du délai constitutionnel pour l'élection présidentielle prévue en novembre 2016, l'alternance politique au sommet de l'Etat, etc. Soucieux du maintien de la paix dans le monde en général, et plus particulièrement en République démocratique du Congo, le Conseil de Sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2277, prolongeant le mandat de la MONUSCO jusqu'au 31 mars 2017. Dans cette résolution, le Conseil met l'accent sur de nombreux sujets relatifs à la préservation de la paix et de la sécurité dans le pays.



Photo ONU/Loey Felipe

Une vue de la salle de réunion du Conseil de Sécurité au siège des Nations Unies à New York

✎ Synthèse réalisée par **Alphonse Yulu Kabamba/MONUSCO**

A lors que le Gouvernement congolais demandait une réduction de moitié des effectifs militaires de la MONUSCO avec un plan de retrait accéléré de la Mission, le Conseil de Sécurité a décidé, sur la base de l'évolution de la situation sur le terrain, de maintenir un effectif maximum autorisé de 19.815 militaires, 760 observateurs militaires et officiers d'état-major, 391 policiers et 1050 membres d'unité de police constituée.

Par la Résolution susmentionnée, le Conseil réitère son appel au Gouvernement de la RDC de prendre davantage de mesures pour engager et maintenir un dialogue stratégique avec l'ONU pour élaborer un plan d'action et une stratégie de retrait pour la MONUSCO, y compris sa brigade d'intervention. Il insiste sur la nécessité de définir clairement la stratégie de retrait de la brigade d'intervention, notamment en réalisant des progrès durables dans l'élimination de la menace que constituent

les groupes armés et en mettant en œuvre la réforme du secteur de la sécurité.

Le Conseil a également défini les priorités stratégiques suivantes pour la MONUSCO : protéger les civils grâce à une approche globale intégrant toutes les composantes de la Mission et contribuer à la stabilisation de la situation grâce à la mise en place d'institutions étatiques, y compris judiciaires et sécuritaires opérationnelles, professionnelles et responsables. De ce fait, il demande aux FARDC et à la MONUSCO de reprendre urgemment leurs opérations conjointes contre les groupes armés.

La Résolution 2277 autorise également la MONUSCO à utiliser ses bons offices, et à fournir son appui au Gouvernement de la RDC en étroite collaboration avec d'autres partenaires internationaux en vue du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des combattants congolais; de la démobilisation, du rapatriement, de la réinstallation et de la réintégration des combattants étrangers, d'une part, et de la promotion des droits de l'Homme, en particulier les droits civils et politiques ainsi que la lutte contre l'impunité.

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau mandat qui lui est assigné, la MONUSCO devra employer ses capacités à la réalisation des activités essentielles ci-après : la réforme du secteur de la sécurité, garantir le respect de l'embargo sur les armes et les activités minières. Quant à l'appui aux élections, le Conseil autorise la MONUSCO à fournir une assistance technique et un soutien logistique pour la révision des listes électorales, ainsi qu'à fournir un soutien logistique pour faciliter la tenue des élections selon les besoins en coordination avec les autorités congolaises et l'équipe pays des Nations Unies ■

Réactions suite à l'adoption par le Conseil de Sécurité de la Résolution 2277

L'opposition satisfaite, le gouvernement dénonce

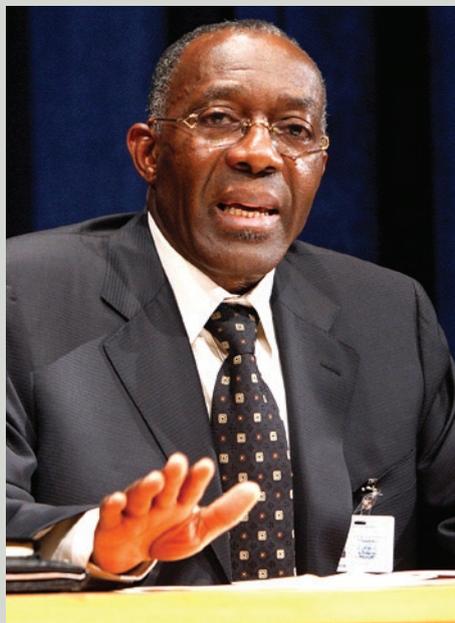
La Résolution 2277 adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, le 30 mars 2016, a suscité de nombreuses réactions au sein de la classe politique congolaise. L'opposition s'est félicitée de l'adoption de cette Résolution qui souligne la «nécessité» de préparer la tenue *“d'élections pacifiques, crédibles, ouvertes à tous, transparentes, dans le respect des délais prévus, et notamment des élections présidentielle et législatives, d'ici novembre 2016, conformément à la Constitution et dans le respect de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance”*. Pour sa part, la Majorité présidentielle a vivement dénoncé certains points de cette Résolution.

Par Abdourahmane Diallo/MONUSCO

Au cours d'une conférence de presse tenue le 8 avril 2016 à Kinshasa, le Ministre de la Communication et Médias, également porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende, et le chef de la diplomatie de la RDC, Raymond Tshibanda, ont exprimé leur frustration de voir que, le Conseil de Sécurité des Nations Unies n'a pas pris en compte la demande faite par le Gouvernement de réduire de moitié la Force militaire de la MONUSCO d'une part, et que, d'autre part, ce même Conseil met la pression sur le Gouvernement pour la tenue des élections législatives et présidentielle, prévues pour novembre prochain.

Le Ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, estime que la question est de savoir si toutes les conditions nécessaires pour qu'il y ait de bonnes élections sont réunies ou pas et de voir ce qu'il faut faire au cas où ces conditions ne sont pas réunies. *“On peut débattre du délai constitutionnel six mois, un an, dix ans avant les élections, il n'y a pas de problème. Mais continuer à en appeler à cela [...] alors que vous savez qu'objectivement il devient difficile de le faire dans ces délais, je pense que cela frise l'irresponsabilité, et je m'excuse, j'ai eu à le relever devant les membres du Conseil. Il n'y a pas meilleure façon de faire le lit de la violence que de procéder ainsi”*, a-t-il soutenu.

De son côté, l'opposition applaudit la résolution 2277 et remet en cause les accusations d'ingérence et d'irresponsabilité brandie par le pouvoir à l'encontre du Conseil de Sécurité. *“La Communauté internationale, surtout le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui est chargé de l'ordre public international, est obligée de prendre ses responsabilités et c'est le cas de la résolution 2277 parce qu'un pouvoir qui tergiverse devant des obligations constitutionnelles, je pense que cette ingérence*



Raymond Tshibanda, Ministre des Affaires étrangères de la RD Congo

se justifie”, a déclaré Jean-Bertrand Ewanga, député national et Secrétaire général de l'Union pour la Nation congolaise (UNC), un parti membre de la plate-forme Dynamique de l'opposition. Pour sa part, Olivier Kamitatu du G7 s'interroge : *“Où se trouve donc l'irresponsabilité dont parle le Gouvernement? Est-ce dans le chef des Nations Unies dont la France a initié la résolution ? Les Etats-Unis? La Chine? La Grande Bretagne ? La Russie? L'Angola, pays frère et voisin? L'Egypte et les autres membres du Conseil de Sécurité qui ont rappelé au Gouvernement son obligation de veiller à l'organisation des élections, conformément à la Constitution ?”*. Le G7, qui est une coalition de partis dissidents de la Majorité présidentielle, souligne que si le Gouvernement persiste dans son *“attitude réfractaire”*, il prend le risque de l'isolement

diplomatique du pays, comme ce fut le cas dans le passé.

S'il y a un point de la résolution sur lequel le porte-parole du Gouvernement est sur la même longueur d'onde que le Conseil de Sécurité, c'est bien l'appel au dialogue lancé à la classe politique congolaise afin de pouvoir organiser des élections libres, transparentes et apaisées. *“On peut estimer aujourd'hui que le dialogue aura bel et bien lieu parce que la dernière résolution de l'ONU soutient l'initiative du chef de l'Etat de même que le principal parti d'opposition dans le pays malgré les gesticulations des tenants du chaos”*, a affirmé Lambert Mende.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue le 16 avril 2016 à Kinshasa, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC a réaffirmé que la résolution 2277 évoque, bien entendu, la question du respect de la Constitution, y compris par rapport aux délais constitutionnels pour l'organisation des élections, mais elle appelle aussi au dialogue. *“C'est le dialogue qui permettra à ce pays de ne pas replonger dans les affres des tourments qu'il a connus depuis si longtemps”*, a déclaré Maman Sidikou, qui a rappelé que le Conseil de Sécurité de l'ONU soutient l'initiative de l'Union Africaine de faciliter le dialogue. Il a ajouté que les Nations Unies mettent un accent particulier sur l'importance du fichier électoral, parce que *“s'il n'y a pas de fichier, il n'y a pas d'élections. S'il n'y a pas de fichier crédible, il n'y a pas de transparence, il n'y a pas de crédibilité”*. D'où la nécessité pour la classe politique congolaise de trouver un consensus sur cette question, ainsi que sur d'autres problèmes qui bloquent le processus électoral, notamment le financement des élections, le respect de la Constitution, des libertés politiques et de l'espace démocratique. ■



Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

L'ex-gouverneur du Katanga consulte ses pairs de l'opposition sur une éventuelle candidature unique à l'élection présidentielle

Le G7 investit Katumbi comme son candidat à la présidentielle

La demande faite par le G7 à l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, de se présenter à l'élection présidentielle en République démocratique du Congo a suscité diverses réactions dans l'ex-province du Katanga. L'intéressé, qui n'a pas encore confirmé son intention de briguer la Présidence de la République, au cours des prochaines élections générales, a toutefois dit prendre acte de cette proposition. Depuis lors, Moïse Katumbi a pris son bâton de pèlerin pour consulter les forces vives et les différents partis politiques de l'Opposition pour que cette dernière puisse désigner un candidat commun face à celui de la Majorité présidentielle.

✉ Par Nana Rosine Ngangoue/MONUSCO

C'est le 30 mars dernier que le Bureau Politique du G7, regroupement de sept partis politiques frondeurs de la majorité au pouvoir, a demandé à Moïse Katumbi de se présenter à l'élection présidentielle prévue pour novembre 2016. Ce regroupement politique justifie son choix porté sur l'ex-Gouverneur du Katanga en affirmant que M. Katumbi "présente le profil idéal pour assurer un leadership et faire aboutir son programme commun de gouvernement". Le G7 indique que, par ce choix, le groupe voudrait doter la République démocratique du Congo "d'un leadership démocratique, courageux, visionnaire, dynamique, exemplaire, rassembleur, fort, capable de relever les défis majeurs", auxquels fait face le pays.

Mais déjà, au sein de l'opposition, des discours discordants se sont fait entendre. C'est notamment le cas de Vital Kamerhe, Président du parti politique Union pour la Nation Congolaise (UNC) qui a reproché au G7 d'avoir désigné un candidat avant l'annonce du calendrier électoral. Une prise de position qui n'a pas été appréciée par le G7. Répondant à Vital Kamerhe, Christophe Lutundula, vice-président du G7, a déclaré que l'échéance approche et qu'il est urgent de s'organiser. "Nous sommes à huit mois du mois de novembre. Il est impérieux que tous ceux qui croient en la Constitution, qui croient en notre démarche s'organisent. S'organiser sur la présidentielle, c'est d'abord savoir sur quelle personne nous pouvons compter, avec quelle

personne nous irons à l'élection présidentielle avec notre programme commun", a-t-il déclaré.

Au Katanga, précisément à Lubumbashi, des réactions mitigées ont été enregistrées au lendemain de la désignation par le G7 de M. Moïse Katumbi comme son candidat à l'élection présidentielle. Certains soulignent qu'avec cette désignation, il n'y a plus aucun mystère sur les ambitions politiques de Moïse Katumbi. Ils relèvent notamment, la coïncidence de l'annonce du G7 proposant la candidature de M. Katumbi et l'adoption à l'unanimité de la Résolution 2277 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui prolonge d'une année le mandat de la MONUSCO et demande au Gouvernement congolais d'organiser l'élection présidentielle comme prévu dans le respect des dispositions de la Constitution, c'est-à-dire le 26 novembre 2016.

En revanche, d'autres observateurs jugent inopportune la candidature de l'ex-gouverneur, arguant qu'il s'agit d'un non-événement, surtout que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), n'a pas encore fixé le calendrier électoral. Pour eux, la candidature annoncée de M. Katumbi serait une campagne électorale précoce. L'urgence, disent-ils c'est le dialogue national convoqué par le chef de l'Etat.

Pour sa part, la Majorité présidentielle considère que cette candidature annoncée est un "non événement". Le porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende, a plusieurs fois minimisé le départ de M. Katumbi et ses compagnons, en disant qu' "un créateur n'a jamais peur de sa création", ce à quoi, Olivier Kamitatu a répondu que l'époque des créateurs et des créatures était révolue dans le pays depuis le 24 avril 1990. "Dans tous les cas, s'il y en a qui continuent à croire qu'ils sont créatures de quelqu'un et qu'ils le resteront toujours, au G7 nous ne sommes créatures de personnes. Et nous ne souhaitons à ce sujet aucune polémique car nous en connaissons tous l'issue", a-t-il déclaré.

Enfin, de nombreux observateurs soulignent que, d'ici novembre 2016, Moïse Katumbi a encore beaucoup de travail à faire pour convaincre ses pairs de l'opposition, notamment les vieux partis comme l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), que dirige Etienne Tshisekedi, de la pertinence et de l'opportunité de se ranger derrière sa candidature et de le soutenir face à la Majorité présidentielle, dont il est un dissident. Ce serait une première dans l'histoire de la RDC, si les dirigeants de l'opposition s'accordaient sur une candidature unique, en vue de privilégier l'intérêt général de la population au détriment des intérêts individuels. ■

Dr. Bacary Sambou

En finir avec le paludisme d'ici 2030

Le 25 avril 2016 a été célébrée la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, une maladie qui continue encore de tuer, chaque année, des centaines de milliers de personnes en Afrique. En République démocratique du Congo, c'est près de dix millions de personnes qui sont affectées, chaque année, par le paludisme, et plus de 20 000 personnes qui en meurent. Pourtant, de réels efforts sont faits au niveau de la prévention et de la prise en charge. Au cours des dernières années, des progrès significatifs ont été enregistrés, selon le Dr Bacary Sambou, en charge de la lutte contre le paludisme, au bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), en RDC. Il répond ici aux questions d'Abdourahmane DIALLO, pour Echos de la MONUSCO.



Photo OMS/Eugène Kabambi

Dr Bacary Sambou, en charge de la lutte contre le Paludisme à l'OMS en RDC

EM: Quelle est la situation actuelle du paludisme en République démocratique du Congo ?

Dr. Bacary Sambou : En RDC, le système d'information sanitaire de routine indique que, en 2014, sur les 14 385 906 cas de fièvre qui ont été reçus et testés, 9 288 732 cas ont été confirmés comme étant du paludisme et 25 502 décès liés au paludisme ont été enregistrés. Au cours de l'année 2014, les décès dus au paludisme ont représenté 36% de l'ensemble des décès toutes causes confondues, contre 39% en 2013. Malgré la baisse de la prévalence de

la parasitémie moyenne qui est passée de 35% en 2007 à 23% en 2013, le paludisme reste en tête des causes de consultation, d'hospitalisation et de décès dans le pays.

Quelles sont les zones les plus touchées par la maladie ?

Les évaluations menées par le Programme National de Lutte contre le Paludisme montrent que les neuf (9) Provinces les plus touchées sont : le Nord Ubanguï, le Bas Uélé, le Haut Uélé, l'Ituri, le Maniema, le Lualaba, le Kasai Central, le Tanganyika et le Lomami.

Quel est le montant des financements accordés par les bailleurs de fonds et autres partenaires au développement pour juguler ce fléau ?

Pour le financement direct du plan d'action 2014, un montant de 130 771 874 dollars américains a été mobilisé sur les 170 119 444 dollars attendus. Environ 5,8% de ce financement provient du Gouvernement, le reste provient des partenaires.

Quels sont les progrès déjà enregistrés dans la lutte contre cette maladie ?

De nombreux progrès ont été réalisés. On peut notamment citer la réduction de la morbidité proportionnelle chez l'enfant de moins de 5 ans qui est passée de 41% en 2010 à 37% en 2014 ; la baisse de la mortalité infantile qui est passée de 92‰ en 2010 à 58‰ en 2014. Il y a également une amélioration de la disponibilité des intrants pour la lutte antipaludique au niveau opérationnel. On a enregistré une augmentation de 60% du taux global de possession et d'utilisation d'au moins une moustiquaire imprégnée de longue durée (MILDA) par ménage dans les zones ciblées de 51% en 2010 à 70% en 2014, de même qu'une augmentation de la couverture avec la moustiquaire imprégnée de longue durée (MILD) chez l'enfant (de 38% à 56%) et chez la femme enceinte (de 43% à 60%). Il y a aussi une augmentation du nombre d'examen biologiques réalisés depuis 2010 (10 905 561 Test de Diagnostic Rapide et 3 480 345 Goutte Epaisse en 2015), ainsi qu'une augmentation de la proportion des cas positifs traités qui est passée de 61% en 2012 à 80% en 2014. Par ailleurs, on a noté une nette augmentation de l'accès au traitement avec l'installation des sites de soins communautaires au niveau des villages éloignés des structures sanitaires, des villages enclavés. Ainsi l'évaluation de la



Dr Bakary Sambou, en compagnie de Charles Bambara, directeur de la Division de l'Information publique de la MONUSCO et Florence Marchal, Coodronnatrice du Groupe de Communication de l'Équipe-pays des Nations Unies en RDC

prise en charge au niveau communautaire a montré que tous les cas testés positifs ont été traités (416 766 tests rapides ont été réalisés et 319 536 cas sont testés positifs et traités).

Quels sont les principaux défis rencontrés dans cette lutte ?

Entre autres défis, on peut évoquer le financement du Plan stratégique national de lutte contre le paludisme. Un effort devrait être fait pour atteindre au moins 80% du montant attendu. La gestion de la résistance aux insecticides utilisés, la faible durabilité des moustiquaires imprégnées à longue durée, et la faible couverture en pulvérisation intra-domiciliaire sont d'autres défis importants. De même, on peut citer la question de l'amélioration de la couverture en confirmation du diagnostic du paludisme avant tout traitement, ainsi que la prise en compte du secteur privé dans l'organisation de la lutte contre la maladie, compte tenu du fait qu'il couvre 70% de la population en terme de recours aux soins.

« En finir de bon avec le paludisme », est-ce un objectif possible à atteindre d'ici 2030 ?

Cet objectif est réaliste. Il souligne la nécessité d'accélérer et de maintenir les efforts visant à vaincre ce fléau. La déclaration d'Abuja de 2000, suite au

lancement en 1998 de l'initiative "Faire Reculer le Paludisme" ou Roll Back Malaria (RBM), n'a pas dit autre chose que cet objectif.

Quelles sont les stratégies que vous comptez mettre en œuvre pour y parvenir ?

Le plan de lutte contre le paludisme en RDC a retenu les stratégies majeures reconnues et reposant sur des bases factuelles à savoir : 1) la lutte anti vectorielle avec la distribution des MILDA en campagne et en routine, la pulvérisation intra domiciliaire d'insecticides rémanents et la promotion de l'assainissement ; 2) la protection des groupes vulnérables (femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans) avec la chimiothérapie préventive ; 3) le dépistage des cas de fièvre suspect de paludisme et le traitement systématique de tous les cas de paludisme confirmés selon les directives nationales ; 4) le renforcement de la surveillance épidémiologique et du suivi et évaluation ; 5) la communication pour le changement de comportement, et 6) le renforcement de la gestion du programme.

La lutte contre ce fléau nécessite une forte implication des structures locales pour l'information et la sensibilisation sur le terrain. Quel est l'état de mobilisation des acteurs locaux en RDC ?

Le Programme National de Lutte

contre le Paludisme collabore avec ses partenaires locaux pour l'information et la sensibilisation. Des messages de sensibilisation adaptés à la prévention et à la prise en charge du paludisme ont été élaborés, ainsi que des outils de sensibilisation. De même, plusieurs activités de sensibilisation et de plaidoyer ont été réalisées, aussi bien au niveau national, intermédiaire que périphérique (émissions TV, radio, affichage, séances et campagnes de sensibilisation, implication de vedettes de la musique, du spectacle, plaidoyer auprès des plus hautes autorités de la République). Les compétences de plusieurs acteurs de terrain ont été renforcées (journalistes, élèves, enseignants, relais communautaires). La Coordination nationale de renforcement du système communautaire (CNRSC) a été mise en place.

Le volet communication de la lutte contre le paludisme en RDC fait face à des défis majeurs qui sont : la réalisation des études pour évaluer l'impact des messages de sensibilisation sur la lutte contre le paludisme, l'allocation de ressources financières suffisantes pour couvrir tout le territoire en activités de sensibilisation, les modalités d'évaluation des performances des activités de communication, plaidoyer et mobilisation sociale, la coordination des activités de communication mises en œuvre par les partenaires. ■

Brève présentation du Sud-Kivu

Le Sud Kivu est une province de l'est de la République démocratique du Congo. Elle est géographiquement limitée au nord par la province du Nord Kivu, à l'ouest par la province du Maniema, au sud par la province du Tanganyika, à l'est par le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie. La superficie du Sud Kivu est d'environ 65 000 km², ce qui représente 3% de la superficie totale de la RDC. Cela paraît petit, mais c'est plus deux fois la superficie de la Belgique, ou encore une superficie plus grande que celles du Rwanda et du Burundi réunies. La province du Sud Kivu est subdivisée en huit territoires, à savoir Fizi, Idwi, Kabare, Kalehe, Mwenga, Shabunda, Uvira, Walungu et la ville de Bukavu, le chef-lieu provincial. Sa population totale était estimée à 5 722 000 habitants en 2015.

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Aperçu socio-économique

La province du Sud-Kivu recèle un important potentiel minier avec la présence de gisements d'étain, de cassitérite, de wolframite, de diamant, d'or, de colombo tantalite (coltan), de calcaire, de gaz méthane, etc. De plus, elle est dotée d'un territoire et d'un climat favorables à l'agriculture. Le Sud Kivu dispose également d'un riche potentiel touristique avec la présence du parc national du Kahuzi-Biega et d'autres zones protégées qui regorgent d'espèces animales et végétales rares, notamment les gorilles de montagne.

Pourtant, le Sud Kivu est compté parmi les provinces les plus pauvres du pays avec près de six habitants sur sept vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ceci peut s'expliquer par une série de facteurs. D'abord, la situation de conflit et l'instabilité qui ont marqué la province au cours des deux dernières décennies ont eu un impact négatif sur le développement économique et la situation humanitaire. En effet, on note la faiblesse de la production agricole due, d'une part, au manque d'investissements dans ce secteur clé de l'économie locale et, d'autre part, à l'abandon des cultures suite

à l'insécurité dans les zones rurales. Cela a eu comme résultat une insécurité et une dépendance alimentaire aussi bien en milieu urbain que dans le monde rural et un recours à l'importation de denrées alimentaires jadis produites exportées par le Sud Kivu.

L'économie repose, en bonne partie, sur l'exploitation minière, mais les minerais sont exportés à l'état brut à cause de l'absence d'industries de transformation et de traitement, ce qui favorise la fuite des revenus et une fraude à grande échelle. Et ceci, ajouté au fait que les recettes fiscales perçues par le gouvernement central ne sont que partiellement rétrocédées aux autorités provinciales, ne laisse pas à la province assez de ressources pour investir dans les domaines socio-économiques, d'où le chômage galopant notamment chez les jeunes.

Situation sécuritaire

La situation sécuritaire au Sud-Kivu est marquée par une insécurité due principalement à l'activisme de différents groupes armés locaux et étrangers présents dans la province, notamment les Mai-Mai Yakutumba, les Mai-Mai Raia Mutomboki et les



Une vue de Bukavu, capitale provinciale du Sud Kivu

FDLR, responsables de multiples exactions et de violations récurrentes des droits humains, et particulièrement les violences sexuelles. De plus, le non casernement des militaires de l'armée régulière et des éléments des groupes armés se traduit par une circulation incontrôlée d'hommes en armes, avec pour conséquence de nombreux cas d'assassinat et de blessure par balles. A cela s'ajoute la persistance des conflits intercommunautaires ici et là dans la province, comme par exemple le conflit de pouvoir coutumier qui oppose les Barundi et le Bafuliru dans la Chefferie de la Plaine de la Ruzizi.

Situation humanitaire

Suite à l'insécurité persistante notamment dans les zones rurales, on note la présence durable d'un nombre important de déplacés internes entraînant une forte concentration des populations dans les centres urbains. Le bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA) estime le nombre de personnes déplacées internes dans la province à au moins 300 000 individus. En outre, depuis le mois d'avril 2015, la province a connu un afflux massif de réfugiés burundais fuyant l'insécurité consécutive à la crise post-électorale dans leur pays. Les autorités provinciales et le Haut-commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR) ont aménagé un site à Lusenda, dans le territoire de Fizi, où environ 14 000 réfugiés burundais sont installés tandis que plusieurs autres seraient hébergés par des familles d'accueil. ■



Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

Des éléments de contingent égyptien de la MONUSCO au Sud Kivu

MONUSCO Engagement pour le rétablissement de la paix dans l'Est de la RDC

La MONUSCO, en collaboration avec les autres institutions onusiennes représentées en République démocratique du Congo (RDC), appuie les efforts du Gouvernement dans tous les domaines d'actions prioritaires tendant à la consolidation de la paix, conformément au mandat qui lui est donné par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Même si les progrès sont difficilement quantifiables, ils n'en demeurent pas moins visibles sur le terrain, notamment dans les domaines de la lutte contre les groupes armés, la restauration de l'autorité de l'Etat, la protection des civils, etc.

✎ Par El Hadj Amadou Amani/MONUSCO

La lutte contre les groupes armés

Grâce aux opérations militaires conjointes entre la MONUSCO et les Forces armées de la RDC (FARDC), les activités des différents groupes armés ont sensiblement baissé sur toute l'étendue du pays particulièrement dans l'ex-Province Orientale, au Sud Kivu et au Nord Kivu. Déstructurées, ces activités ne consistent plus qu'en des incidents sporadiques. Le nombre d'exactions et d'actes de violence sur la population civile du fait de ces groupes armés est considérablement réduit. En outre, un accent particulier a été mis sur la prévention du recrutement des enfants dans les groupes armés, ainsi que la réinsertion scolaire des enfants soldats libérés et la réinsertion socio-économique, notamment à travers l'auto-

emploi et d'autres activités génératrices de revenus pour les ex-combattants adultes, avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes.

Restauration et renforcement de l'autorité de l'Etat

La stabilisation et la consolidation de la paix passent par le renforcement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national. Les indicateurs importants de la restauration et du renforcement de l'autorité de l'Etat incluent le déploiement dans les commissariats réhabilités d'une force de police formée, équipée et efficace, la présence de l'administration civile dans les zones libérées de l'occupation des groupes armés, afin

d'éviter un vide sécuritaire et institutionnel qui pourrait entraîner le retour de l'instabilité, de même que la mise en place de forces de sécurité nationale professionnelles et viables, ainsi que l'établissement d'institutions judiciaires fonctionnelles et efficaces, et l'ouverture des routes le long d'axes essentiels pour la sécurité et le commerce. A cet effet, plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre du Plan de stabilisation et de restauration des zones sortant des conflits armés (STAREC) élaboré par le gouvernement de la RDC et de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation (ISSSS).

La MONUSCO, en synergie avec les autres agences du système des Nations Unies, appuie les autorités congolaises pour



La coopération FARDC - Force de la MONUSCO est essentielle pour assurer la protection des civils

assurer la paix et la stabilité du pays. C'est dans ce cadre que, suite aux interventions onusiennes, les déplacés de Mutarule ont commencé à retourner chez eux. En effet, il y a plus d'un an, près de 5 000 personnes avaient fui cette localité de la Plaine de la Ruzizi dans le Territoire d'Uvira, suite à des massacres consécutifs à des tensions communautaires. Depuis lors, les autorités locales, la MONUSCO, les agences de l'ONU et la Société civile ont conjugué leurs efforts pour permettre le retour de ces déplacés dans leur communauté. Au total, ce sont 362 ménages, soit plus de 1 500 personnes, qui sont déjà retournés à Mutarule. Après avoir fourni un appui logistique pour le retour des personnes déplacées, la MONUSCO a également œuvré pour le rétablissement de la confiance entre les FARDC et les déplacés, avec le déploiement d'une nouvelle équipe et d'un nouveau commandement.

Outre des patrouilles mixtes avec les FARDC, la MONUSCO a établi une base militaire opérationnelle à Mutarule. De même, elle a plaidé auprès des autorités pour l'augmentation des effectifs de la Police nationale congolaise sur le terrain. La Mission a aussi organisé des dizaines de réunions intercommunautaires qui ont permis de renouer le dialogue entre les différentes communautés. A ces mesures, s'ajoutent la mise en place de mécanismes d'alerte précoce

pour prévenir d'éventuelles menaces sur les populations civiles. Autant de mesures qui ont permis de redonner confiance et convaincre ces milliers de déplacés de retourner chez eux.

Protection des civils

Le Conseil de Sécurité fait de la protection des populations civiles une priorité, tout en précisant que le Gouvernement de la RDC est responsable au premier chef de la sécurité de ses populations.

Il faut noter que la construction de la paix est l'affaire de tous. Elle n'est pas donnée par la communauté internationale sur un plateau. Elle doit résulter d'un engagement à la fois politique et social. Ce qui exige la participation de toutes les filles et de tous les fils de ce pays au processus.

La MONUSCO concentre son action dans les régions les plus vulnérables, où les facteurs de risques sont les plus élevés, là où les populations sont plus exposées aux dangers. Élément clé du mandat de la MONUSCO, la protection de la population civile est assurée par la mise en œuvre de mécanismes novateurs qui lui ont permis de réaliser des progrès dans les activités de protection.

On peut citer la mise en place de réseaux d'alerte communautaires (RAC) qui relient, par téléphone mobile, les communautés

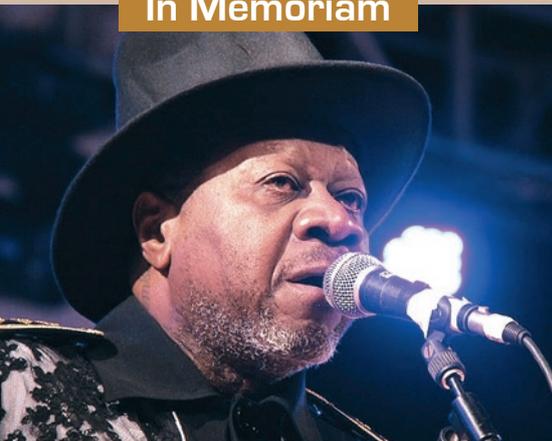
à risque à une compagnie militaire de la MONUSCO stationnées à proximité et à des bases d'opération temporaires ; il s'agit de la réponse apportée par la mission à la demande des populations pour se protéger des menaces des groupes armés, particulièrement dans l'Est de la RDC.

Il y a également les équipes conjointes de protection qui sont composées des sections des Droits de l'Homme, Affaires Civiles et de la Police des Nations Unies auxquelles s'ajoutent généralement la Protection de l'Enfant et la Section de Démobilisation, désarmement, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDRRR) qui, en cas de besoin de protection, organise des missions de terrain pour récolter des données relatives aux abus des droits de l'Homme et produire des rapports y relatifs.

Par ailleurs, il y a aussi les communautés locales de protection, qui sont des mécanismes/outils introduits pour rendre les populations plus responsables de leur propre protection au lieu de toujours compter sur la mission. Et ce, dans la perspective du retrait progressif de la mission. Dans la mise en œuvre de cet outil, la section des Affaires Civiles de la MONUSCO appuie les populations cibles à installer des comités composés de 10 à 15 personnes avec l'objectif qu'ils arrivent à produire des plans communautaires de protection (CPP) qui sont des plans de contingence à proposer aux différentes entités pouvant apporter des réponses aux préoccupations des populations. Ces plans de protection comprennent entre autres une identification et évaluation des besoins, une analyse de la dynamique communautaire en matière de protection et des recommandations pour des solutions durables.

Pour la MONUSCO, bien que ces mécanismes/outils ne soient pas une panacée pour la protection des civils, leur mise en œuvre a apporté de nombreuses améliorations dans la situation sécuritaire et de protection, en réduisant sensiblement les menaces sur les populations civiles. ■

In Memoriam



La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) partage la douleur du peuple congolais à la suite du décès de l'artiste musicien Papa Wemba et présente ses condoléances à la famille biologique de l'illustre disparu, qui du reste, est une icône incontestée de la musique qui a porté très haut l'étendard de la Rumba congolaise.

La MONUSCO salue l'œuvre immense et riche de Papa Wemba dont les chansons contribuent à la promotion de la paix; la dignité humaine, notamment de la Femme et de l'Africain...exaltant ce qu'il y a de plus beau et noble dans la vie : le travail, la beauté, le bon vivre...

La Mission de l'ONU en RD Congo saisit cette occasion pour lancer un appel à l'ensemble de la Classe politique congolaise pour intérioriser les valeurs universelles véhiculées par les chansons de la star congolaise afin d'inscrire le pays résolument dans la logique de la consolidation de la paix et du développement. ■



Une équipe du DDR de la MONUSCO en discussion avec les autorités locales de Walungu lors d'une visite du camp de cantonnement des FDLR

Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR)

Quand désarmer un combattant devient un parcours du combattant

✉ Par Bara Dieng*/MONUSCO

Justin Mabunga, sensibilisateur de la section DDR basé à Bunyakiri organise l'évacuation par voie routière de six (06) ex-combattants Raia Mutomboki vers Bukavu. Cette opération financée par la section DDR s'est déroulée en moto parce que la route est impraticable en voiture. Même l'escorte des FARDC qui a accompagné ces ex-combattants a fait le voyage aller-retour sur Bukavu en moto louée par la section DDR de la MONUSCO. A l'impraticabilité de la route s'est ajoutée la longue et dangereuse traversée du parc Kahuzi-Bihéga qui est un lieu où surviennent fréquemment de nombreux braquages. Bien avant cette évacuation, la sortie de brousse de ces ex-combattants a été rendue possible

par la détermination du sensibilisateur DDR qui a effectué 4 heures de marche à l'aller et 4 heures au retour pour ramener ces ex-combattants. Il les a hébergés et nourris en l'absence de toute possibilité de prise en charge par les autorités locales.

Cette histoire que nous venons de décrire n'a l'air de rien. Prise isolément, elle peut même paraître banale à certains, mais au fond elle décrit le quotidien, somme toute fastidieux, d'un membre du personnel de la section DDR sur le terrain. Elle est révélatrice de l'engagement et du dynamisme nécessaires à la production de résultats en DDR, surtout dans un contexte de quasi-absence d'opération militaire accompagnant les efforts civils. L'histoire démontre aussi la

relation intrinsèque et incontournable entre la section DDR et les autorités congolaises, en général, et les FARDC, en particulier. C'est cela qu'a compris le sensibilisateur DDR, et que comprend aussi tout le personnel du DDR, quand il s'agit d'aller re-sensibiliser, réexpliquer notre mandat et l'impératif de paix dans l'Est de la RDC afin de susciter une plus grande compréhension et implication des autorités dans le processus de désarmement, démobilisation et Réintégration tel que planifié par le Plan National de DDR III de Juillet 2014.

L'engagement de la section DDR, ainsi que ses multiples efforts consentis en collaboration avec ces partenaires provinciaux du gouvernement, des

communautés locales et des sections substantives de la MONUSCO, a permis d'avoir des résultats encourageants au Sud Kivu. C'est ainsi qu'en 2015, 170 combattants congolais ont été reçus dans le programme avec 164 armes et 244 munitions. Depuis le début de l'année en cours et jusqu'au 22 avril, 62 combattants et 10 armes sont arrivés dans le programme. Ces statistiques montrent qu'au Sud Kivu, le ratio idéal d'un individu contre une arme a été presque atteint. Ceci a été rendu possible par un contrôle-qualité minutieux. Le souci principal a été moins quantitatif que qualitatif. C'est ainsi que les opérations de désarmement ont été quasiment des opérations de démantèlement des groupes armés où des efforts ont été consentis pour convaincre les leaders à se rendre avec leurs états-majors immédiats afin, non seulement, d'anéantir toute velléité de reconstitution rapide du groupe, mais aussi de rendre possible le déploiement rapide et la restauration de l'autorité de l'Etat. L'exemple patent a été la reddition du chef Raiai Mutomboki à Lulingu, M. Juriste Kikuni, suivie aussitôt après par l'appui de la MONUSCO Sud Kivu au déploiement de la Police Nationale Congolaise. Cependant, de tels efforts ne se limitent pas seulement aux groupes armés congolais, mais aussi aux rebelles étrangers qui opèrent dans la province du Sud Kivu. En 2015, 164 combattants et dépendants FDLR ont été rapatriés dans leur pays d'origine, le Rwanda, depuis le Sud Kivu. Pour le premier trimestre



Mission de sensibilisation au DDR dans le territoire de Mwenga

de 2016, nous en sommes à 35 combattants et dépendants étrangers rapatriés par le bureau DDR du Sud Kivu vers le Rwanda et le Burundi par l'entremise des FARDC. Il faut également noter qu'une attention spécifique est donnée aux communautés où sévissent ces groupes armés. Malgré des ressources

limitées, la section DDR de la MONUSCO au Sud Kivu continue à appuyer et à encadrer les 389 personnes dont 159 femmes formées à différents métiers comme la menuiserie et la coupe-couture dans le cadre d'une initiative pilote de réduction de la violence communautaire développée dans le territoire de Shabunda depuis fin 2014.

Au-delà de ces résultats et de ces statistiques parlantes, il faut voir dans la dynamique de reddition des groupes armés un espoir de paix et d'un futur meilleur surtout pour les jeunes. Les éléments qui se sont rendus expriment le souci de se donner en exemple et de montrer la voie à d'autres jeunes qu'il y a une alternative à la lutte armée qui ne peut être qu'un frein à l'épanouissement et au développement de leurs communautés. L'alternative est non seulement une situation économique meilleure avec la réintégration dans la vie civile, mais aussi la possibilité d'une option de vie où l'individu joue un rôle positif dans sa communauté. C'est cela que le personnel du DDR porte comme message dans ses journées de travail et d'interaction avec les communautés. Le chemin est long. Il est laborieux, mais l'optimisme et la "foi en un Avenir meilleur" - pour reprendre l'expression de Pierre André Taguieff - commandent l'effort que ne cesse de déployer continuellement l'agent du DDR et ses partenaires sur le terrain. ■



Mission de sensibilisation au DDR dans le territoire de Mwenga

*Chef d'équipe DDR de la MONUSCO au Sud Kivu

Sud Kivu

Initiatives variées pour la stabilisation

Au cours de l'année 2015, les contributions de la MONUSCO à la stabilisation de la province du Sud Kivu ont été nombreuses et variées. En effet, à l'instar des autres provinces bénéficiaires de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation de l'Est de la RDC (ISSSS), le Sud Kivu a bénéficié de l'appui de la MONUSCO dans l'élaboration de la stratégie provinciale et sa déclinaison en programme d'action pour la zone prioritaire 1, le suivi de la mise en œuvre de projets spécifiques de stabilisation ainsi que l'exécution de l'initiative des îlots de stabilité.

✉ Par Serge Armand Yapo/MONUSCO

Développement et validation de la stratégie provinciale de stabilisation et programmation spécifique pour la zone prioritaire 1

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase de l'ISSSS, la MONUSCO, à travers son Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS), a apporté un appui technique aux autorités provinciales, par le biais du STAREC dans le développement de la stratégie provinciale de stabilisation (SPS). L'élaboration de cette stratégie a été faite de manière progressive et participative avec des experts provinciaux, la société civile, et les organisations internationales. La stratégie a été finalisée en février 2015 à Bukavu. Le document final a été validé par le comité de suivi du STAREC à Kinshasa, le 8 avril 2015. La SPS donne des réponses globales aux problèmes des cinq zones prioritaires de stabilisation au Sud Kivu. La stratégie se concentre sur la transformation des conflits par des réponses intégrées, holistiques et ciblées issues du dialogue. Elle met en exergue quatre moteurs principaux de conflits, la sécurité, la terre et



Des tombes de victimes civiles de la violence armée à Mutarule, Sud Kivu

l'identité, les dynamiques régionales ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles. Dans un souci d'appropriation locale, la SPS a été présentée aux animateurs et leaders, dont les femmes, de la zone prioritaire de stabilisation 1, qui couvre la Plaine de Ruzizi, les Moyens et Hauts Plateaux de Mwenga et Uvira les 28 et 29 juillet 2015. Cette rencontre a permis aux participants de s'engager dans la mise en œuvre de la stratégie.

En vue de l'opérationnalisation de la SPS, l'UAS et le STAREC ont conduit d'octobre à décembre 2015, grâce à une expertise mise en place par l'Union Européenne, de nouvelles consultations pour produire un document de programme spécifique à la zone prioritaire 1. Les actions contenues dans ce programme seront bientôt soumises à l'approbation du Conseil d'administration provincial afin de faire l'objet d'appel à proposition.

Le financement des projets se fera à travers le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) dont le montant s'élève actuellement à 25 millions de dollars américains, grâce aux contributions du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF), de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de la Norvège. Ce fonds est destiné aux provinces suivantes : le Sud Kivu, le Nord Kivu et les nouvelles provinces issues du démembrement de l'ex-Province. Par ailleurs, dans un souci de coordination de tous les appuis en matière de stabilisation, le STAREC/ISSSS envisage de mettre en place un mécanisme d'alignement des projets et programmes bilatéraux de stabilisation existants et à venir.

Mise en œuvre de projets concrets de stabilisation : le projet pilote de stabilisation du Nord Kalehe

Dans le cadre de la phase 2 du STAREC/

ISSSS, le Fonds de Consolidation de la Paix a consenti un financement de 3,6 millions de dollars pour un projet intégré de stabilisation du Nord Kalehe, (Minova-Numbi-Ziralo). Formulé de manière holistique, le projet vise à s'attaquer aux causes profondes des conflits. En plus d'une composante dialogue communautaire, le projet entend renforcer la restauration de l'autorité de l'Etat, soutenir le développement du secteur minier artisanal et la réintégration.

De manière pratique, ce projet est un exemple de coopération réussie entre la MONUSCO et les Agences des Nations Unies. En effet, depuis l'élaboration du projet, la Mission et les Agences demeurent « Unies dans l'Action ». De janvier 2015 à mars 2016, le projet a permis de réaliser les résultats (voir le tableau ci-dessous).

Les 5 Comités de Dialogue et de Médiation (CDM) ont permis notamment aux communautés Tembo et Hutu de se retrouver autour de la même table pour discuter des questions qui les opposent. Au cours des sessions d'échanges, les leaders de certains groupes armés ont dit être prêts à s'enrôler dans un processus DDR qui s'adapte à la situation locale et facilite leur

réintégration dans leurs communautés.

Appui à la restauration de l'autorité de l'Etat et à la prévention des violences communautaires dans les îlots de stabilité

En soutien à toutes les initiatives lancées à travers l'ISSSS, la MONUSCO s'est attachée à établir et rendre fonctionnels 3 îlots de stabilité à travers la province (Shabunda, Sange, Baraka). Il s'agissait pour la Mission d'appuyer la restauration de l'autorité de l'Etat afin d'améliorer la prise en charge des besoins des populations. Toutes les sections civiles ont conduit des activités de formation, conseils et soutien techniques aux agents de l'Etat, aux chefs traditionnels et coutumiers, aux fonctionnaires de la PNC et de la justice ainsi qu'aux animateurs de la société civile.

De même, la MONUSCO a, à travers les projets à impacts rapides (QIPs), aidé à la réhabilitation, à l'extension et à l'équipement de 2 bâtiments pour l'Administration, 2 bâtiments de la PNC, 1 bureau de la société civile dans lesdites localités. Des activités de développement sociocommunautaires ont également été initiées. Ainsi, à Shabunda, la création d'un centre de formation polyvalente a permis

l'initiation de 391 jeunes hommes et femmes dans les métiers de la couture, de la menuiserie et de la maçonnerie. A Mutarule, dans la Plaine de la Ruzizi, l'installation de points d'eau potable a contribué au retour des populations dans leur localité d'origine après les événements de juin 2014. A Luberizi, les travaux de réhabilitation du canal d'irrigation ont permis d'employer plusieurs jeunes des groupes armés maï-maï qui ont fini par se désolidariser de la rébellion et quitter le maquis.

Les réalisations variées dans le cadre du projet intégré du Nord Kalehe et les actions initiées dans les îlots de stabilité ont posé les jalons du processus de stabilisation à moyen terme. Ces prémisses ont besoin d'être soutenues et consolidées. La mise en œuvre effective de la stratégie provinciale à travers le financement des programmes spécifiques pour chacune des zones y contribuera certainement. Mais seul l'engagement de tous les acteurs, au niveau local et national, à militer en faveur de la paix permettra assurément de résoudre les causes profondes des conflits et créer un environnement propice au développement à plus long terme. ■

Quelques réalisations du Projet Intégré de Stabilisation du Nord Kalehe

Résultats attendus	Réalisations
Une vision collective à long terme et des solutions concrètes pour la paix sont formulées sur l'axe Minova-Numbi-Ziralo avec la participation active des hommes et des femmes	1 cartographie des conflits et 3 plans locaux de consolidation de la paix élaborés
	163 conflits dont 112 fonciers réglés par 5 CDM. 227 en cours de médiation.
	Trois sessions de dialogues sociaux ont été conduites par les membres des CDM.
	3 ateliers de formation sur la R1325 et de la R1612 en faveur de 143 participants dont 44 femmes et 20 autorités et leaders communautaires
	3 sessions de dialogues démocratiques conduites par les CDM à l'attention de 180 participants dont 40 femmes
L'Etat a la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue sur l'axe Minova-Numbi-Ziralo	1 journée de réflexion sur la cohabitation pacifique et la dynamique des groupes armés à Tushunguti
	31 km de route sur 62 réhabilités et leurs talus protégés par la végétalisation
	3 commissariats en construction
D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes susceptibles d'être mobilisés et leurs communautés	Discussions en cours avec l'Inspection Nationale de la PNC pour la désignation, la formation et le déploiement de 30 policiers dans la zone du projet
	1600 membres des communautés dont 60 % de femmes vulnérables et des jeunes désœuvrés (dont 20 précédemment associés aux groupes armés) sont installés dans des activités économiques porteuses et bénéficient de l'appui des MUSO
	Six sites miniers validés dans la zone du projet sur décision des autorités nationales
	3 coopératives minières ont été identifiées pour bénéficier d'appui
Les activités économiques de 100 femmes actives dans les zones minières sont mieux structurées	300 creuseurs artisanaux clandestins sont appuyés dans la mise en œuvre des activités économiques alternatives



Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

Focus sur le projet intégré de stabilisation du Nord Kalehe

Les éléments de la Force MONUSCO sécurisent la zone de Ziralo au Sud Kivu

Le Comité Technique de Suivi (CTS) du projet de stabilisation du Nord-Kalehe a récemment effectué une mission dans ce territoire du Sud Kivu pour le suivi trimestriel des travaux du projet intégré de stabilisation mis en oeuvre sur l'axe Minova-Numbi-Ziralo et financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix.

Par Alain Likota/MONUSCO

Le projet d'une valeur de 3.623.986 dollars américains, financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, à travers le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF), s'inscrit dans la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilité (ISSS ou I4S). L'I4S fournit un appui programmatique ciblé dans cinq secteurs: 1) la sécurité ; 2) le dialogue politique ; 3) l'autorité de l'État ; 4) le retour, la réintégration et le relèvement communautaire et 5) lutte contre les violences sexuelles.

L'équipe CTS est composée des délégués des ministères provinciaux de l'Intérieur, des Mines, du Plan, des Affaires Foncières ainsi que ceux de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (SSU/MONUSCO), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et d'ONU-HABITAT. C'est à ce titre que l'IRF à Kalehe, le PNUD, l'OIM et l'ONU-HABITAT exécutent des activités et des travaux autour de trois piliers de la stratégie I4S, notamment la promotion du dialogue démocratique, la restauration de l'autorité de l'État ainsi que la réinsertion et la relance économique.

Promotion du dialogue démocratique

Les conflits fonciers constituent un problème majeur dans le territoire de Kalehe. C'est ainsi que ce premier pilier traite de la transformation pacifique des conflits. Le dialogue démocratique est piloté par le programme des Nations Unies pour les établissements humains et chargé de promouvoir le

développement social et écologique durable des milieux (ONU-HABITAT). Dans le projet IRF à Kalehe, l'ONU-HABITAT renforce aussi les capacités des structures communautaires locales qui canalisent la sensibilisation des communautés sur la résolution pacifique des conflits fonciers, l'instauration des mécanismes communautaires de prévention et résolution de ce type de conflits.

Après une cartographie de conflits fonciers majeurs, des propositions de plans locaux de consolidation de la paix ont été faites par les leaders communautaires, lors des différents ateliers organisés par l'ONU-HABITAT et son partenaire l'ONG Action pour la Paix et la Concorde (APC).

Restauration de l'autorité de l'Etat

Pour le secteur de la restauration de l'autorité de l'Etat, dans le cadre de ce projet IRF, il est prévu l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services administratifs essentiels, de même que la formation et le déploiement des éléments de la Police Nationale Congolaise (PNC).

Ainsi, l'OIM est en charge du volet de réhabilitation des routes afin de désenclaver l'axe routier Kalungu-Numbi-Ziralo long d'environ 62 km, dont le coût total des travaux s'élève à près de 600.000 dollars américains.

Pour sa part, le PNUD construit trois commissariats de la PNC respectivement à Minova, Numbi et Ziralo. Le bâtiment construit à Numbi abritera les services administratifs locaux, en plus de la police. Le projet prévoit également la formation de 30 policiers de la Police de proximité. A côté d'eux, 45 agents de l'administration locale bénéficieront d'une

formation afin qu'ils améliorent les services qu'ils rendent à la population.

Réinsertion et relance économique

Le Nord-Kalehe est une zone où de nombreux habitants avaient fui les affrontements entre des groupes armés à caractère ethnique, notamment les mai-mai Nyatura qui défendaient les hutus, et les Raia Mutomboki qui défendaient la communauté Tembo. Le projet prévoit ainsi le retour des déplacés ou leur réinsertion et la relance économique, deux aspects qui sont pris en charge par le PNUD et l'OIM.

A cet égard, Numbi, où des minerais sont exploités, sera doté d'un centre de négoce, actuellement en construction par l'OIM pour un coût avoisinant les 75.000 dollars américains. L'OIM encadre également de nombreux creuseurs artisanaux de minerais dans des coopératives pour mieux défendre leurs intérêts et canaliser leur production. Le PNUD s'occupe de 300 creuseurs clandestins afin de les faire sortir de l'exploitation illégale des minerais et les réinsérer économiquement. Cet appui du PNUD a aussi profité à 100 femmes actives autour des carrés miniers. Ce volet du projet prévoit aussi de soutenir 2500 personnes vulnérables pour des activités génératrices de Revenus (AGR). Au moins, 1 600 personnes en ont déjà bénéficié.

Au nombre des difficultés dans l'exécution de ce projet, surtout pour la réhabilitation de la route, les partenaires citent notamment l'insécurité due à la présence et à l'activité des groupes armés dans certaines zones ajoutant ainsi aux nombreux autres défis rencontrés sur le terrain.

Satisfaction des bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet ont exprimé leur satisfaction et leur reconnaissance pour ce projet IRF, qui a permis l'autonomisation de plusieurs individus à travers des AGR, touchant au moins 517 ménages dans la zone et la résolution d'une cinquantaine de conflits fonciers majeurs.

Subsidièrement aux bénéficiaires ciblés, le projet a permis de créer de l'emploi pour plusieurs démobilisés mis à contribution pour le transport des matériaux et des matériels pour différents travaux de construction et sur la route.

Les habitants de la zone considérée ainsi que ceux qui empruntent la route Kalungu-Ziralo sont pleins d'espoir et attendent un développement de leur milieu grâce à l'ouverture de cette seule route et donc le désenclavement du Nord-Kalehe. Ils se plaignent toutefois des harcèlements subis au niveau des barrières illégales érigées le long du tronçon par des groupes armés ou des services étatiques non identifiés. ■

Protection de l'Enfant

La MONUSCO dévoile sa stratégie pour diminuer le nombre d'enfants dans les groupes armés

Le mandat de la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO vise à réduire les violations graves des droits de l'enfant commises par les parties en conflit armé. Ces violations comprennent, entre autres, le recrutement, l'enlèvement, les viols et autres formes de violences, les meurtres, les attaques contre les écoles et les hôpitaux perpétrés par les groupes et les forces armés. Les groupes armés sont responsables de 98% des violations contre les enfants. Les auteurs les plus persistants sont les FDLR, les Nyatura, les Rayia Mutomboki, les FDP (ex-Mayi Mayi Shetani), le NDC Cheka et le NDC Rénové, et les FRPI. En 2015, la Section a relevé que le recrutement représentait 80% des cas de violations des droits de l'Enfant.

✉ Par Mathieu Ndongo Koni/MONUSCO

Les groupes armés qui recrutent les enfants, défiant tous les textes juridiques sur la protection des droits de l'enfant, exposent ceux-ci à un avenir sombre. Ils instrumentalisent les enfants pour tuer, violer et piller sans retenue. Pour amener les enfants à commettre des actes atroces, les groupes armés les endoctrinent et leur promettent de leur attribuer des grades importants dans la chaîne de commandement. Ne connaissant désormais que l'environnement militaire, ces enfants perdent l'occasion d'aller à l'école, d'obtenir un diplôme et d'avoir un travail digne. C'est donc à juste titre que le phénomène des enfants dans les groupes armés est une question importante de paix, de sécurité et de développement pour la RDC. En effet, en perdant une partie de sa jeunesse dans des groupes armés, la RDC perd un potentiel humain important pour son développement.

La mise en œuvre du plan d'action signé en octobre 2012 entre l'ONU et le Gouvernement congolais pour mettre fin au recrutement d'enfants dans l'armée officielle a produit des résultats probants. Sur cette base, la Chef de section de la Protection de l'Enfant, Dee Wurth Brillenburg, a instruit ses chefs d'équipe en provinces de s'attaquer au phénomène des enfants dans les groupes armés.

Des consignes claires sont données aux Conseillers pour la protection de l'enfant de faire plus, d'aller au-delà du monitoring des violations. Dès le mois de juin 2015, la Section Protection de l'Enfant a commencé à faire le profil de certains groupes armés et de leurs chefs réputés actifs dans le recrutement d'enfants. Une documentation systématiquement rigoureuse est faite et les éléments de preuve sont consignés dans la base de données sur les violations. Les éléments de preuves collectés contre les recruteurs sont mis entre les mains de la justice militaire afin qu'elle commence une instruction judiciaire contre les recruteurs. Dans cette perspective, le Ministère national de la Défense et le Procureur Général sont aussi impliqués, pour que des mandats d'arrêt soient lancés contre des éléments de groupes armés recruteurs d'enfants.

La section Protection de l'Enfant met particulièrement l'accent sur la prévention du recrutement en utilisant sa grande campagne de sensibilisation « Plus jamais de Kadogo » et « Enfants Pas Soldats ». Cette campagne cible les acteurs

NON !

AUX SIX VIOLATIONS GRAVES DES DROITS DE L'ENFANT EN CONFLIT ARME



NON

AU MEURTRE ET MUTILATION D'ENFANT





NON

AU RECRUTEMENT ET UTILISATION D'ENFANT





NON

AU VIOL ET AUX VIOLENCES SEXUELLES CONTRE LES ENFANTS





NON

A L'ENLEVEMENT D'ENFANT





NON

AUX ATTAQUES CONTRE LES ECOLES ET LES HOPITAUX





NON

AU REFUS D'ACCES A L'ASSISTANCE HUMANITAIRE



Les violations graves sont commises contre les enfants par les forces armées, les services de sécurité ou les groupes armés dans le contexte d'un conflit armé.

impliqués et les communautés. Avec l'appui du Gouvernement (Groupe de travail technique conjoint et autorités locales) et des ONG partenaires, la section Protection de l'Enfant va communiquer sur l'impact négatif du recrutement. Les campagnes de prévention du recrutement utilisent aussi les réseaux communautaires de protection de l'enfant au niveau des territoires. La sensibilisation se focalise sur plusieurs acteurs comme les chefs de quartier, les chefs de village, les leaders communautaires, la société civile, les chefs religieux et les notables traditionnels pour qu'ils comprennent qu'il appartient aux adultes de sécuriser les territoires en collaborant avec les FARDC et la PNC; que les enfants de moins de 18 ans ne doivent pas être enrôlés dans les services d'autodéfense et les groupes armés car la place de l'enfant est à l'école ou juste dans sa famille; et que les groupes actifs doivent immédiatement démobiliser les enfants et les remettre à l'UNICEF et à la MONUSCO afin qu'ils bénéficient d'une prise en charge et d'une réinsertion utile dans la société. Il est important que l'ONU, le Gouvernement et la société congolaise véhiculent le même message qui est qu'on ne veut plus d'enfants soldats dans ce pays et que le recrutement d'enfants et leur utilisation par les groupes armés est un crime imprescriptible.

La section Protection de l'Enfant au Sud-Kivu mettra à contribution des espaces de consultation qui existent déjà ailleurs comme les conseils de sécurité au niveau provincial et territorial, l'association des chefs et notables coutumiers, le DDR-enfant qui est une composante des activités du programme DDR-III, l'UEPN-DDR, les groupes de travail technique conjoint sur les enfants et le conflit armé pour discuter de la séparation des enfants détenus dans des groupes armés. Les chefs traditionnels, souvent accusés de complicité dans le recrutement des groupes armés à caractère communautaire, doivent cesser d'encourager ou de faciliter le recrutement. La section Protection de l'Enfant est d'avis que si les chefs traditionnels, les leaders communautaires et religieux deviennent sensibles au message de prévention, ils pourraient facilement stopper l'envoi volontaire des enfants aux groupes armés dans leurs territoires. Ce serait une contribution déterminante pour mettre fin au recrutement d'enfants. Les leaders communautaires et les groupes armés doivent bien comprendre que multiplier les groupes armés est un facteur de déstabilisation du territoire, mais aussi qu'une fenêtre est ouverte pour tout jeune qui remplit les conditions d'entrer régulièrement dans les FARDC et servir son pays. Par



Les enfants qui représentent l'avenir de ce pays sont au cœur du mandat de protection de la MONUSCO

ignorance, beaucoup d'enfants enrôlés par les groupes armés pensent qu'ils sont des militaires du gouvernement alors qu'ils sont de la catégorie des combattants des groupes armés illégalement constitués. L'éducation et la sensibilisation vont sortir beaucoup d'enfants de cette confusion au point de susciter leur auto-démobilisation.

La section Protection de l'Enfant a développé plusieurs matériaux pour soutenir sa campagne de sensibilisation. Des cartes mémoires format de poche sont en train d'être distribuées à grande échelle aux FARDC, à la PNC et aux groupes armés. Ces cartes mémoires expliquent les principes de base de protection de l'Enfant, soulignent les lois et les sanctions applicables aux recruteurs et indiquent aussi le bon comportement à suivre pour identifier, séparer et remettre les enfants à l'ONU.

La section Protection de l'Enfant travaille aussi avec des artistes congolais engagés comme ambassadeurs de bonne volonté pour la protection des droits de l'enfant. C'est le cas de l'artiste musicien Werrason basé à Kinshasa et de l'artiste musicien Dube basé à l'Est du Congo. Ces deux artistes ont conçu des chansons populaires qu'ils ont produites sous forme de clips et sous forme de CD, dans plusieurs langues congolaises, en français et en anglais, pour expliquer que le recrutement d'enfants est interdit. Plusieurs spectacles sont prévus avec ces artistes et d'autres artistes humoristes. Ils vont se produire de façon interactive avec les populations partout, notamment dans l'est de la RDC, pour créer une prise de conscience chez les congolais. La section a aussi développé des dépliants, des autocollants et elle a produit du matériel

visuel avec des messages accrocheurs comme des parapluies, des sacs, des casquettes et des T-shirts. Tout ce matériel porte des messages sur la protection de l'Enfant et est utilisé au cours des activités de la section touchant le grand public, à l'interne et à l'extérieur du système des Nations Unies.

Bien entendu, l'on reconnaît que la sensibilisation ne va pas, à elle seule, suffire pour sortir tous les enfants des groupes armés. La section Protection de l'Enfant va capitaliser sur le travail de toutes les sections de la MONUSCO, surtout la composante militaire qui continue avec les FARDC à mettre toute la pression militaire pour obtenir le désarmement des groupes armés. Lorsque ces derniers se rendent, la Protection de l'Enfant récupère les enfants immédiatement. Pendant que les militaires s'attaquent aux camps d'entraînement et aux positions des groupes armés, la section Protection de l'Enfant collabore aussi avec la section DDRRR et celle des opérations aériennes de la MONUSCO pour lancer des tracts en direction de ces groupes afin qu'ils libèrent tous les enfants. La section Protection de l'Enfant travaille aussi avec les sections des Affaires Civiles et des Affaires Politiques pour identifier les leaders d'opinion et utiliser les réseaux de ces sections pour les associer aux activités de prévention du recrutement dans leurs secteurs d'influence.

En faisant de la protection de l'Enfant une responsabilité partagée et une activité transversale pour tous et chacun, la section Protection de l'Enfant de la MONUSCO entend diminuer de moitié, d'ici à 2017, le nombre d'enfants présents dans les groupes armés du Sud-Kivu. ■

Un million de dollars pour des Projets à Impact Rapide de la MONUSCO au Sud Kivu

Par Alain Likota/MONUSCO

Dans le but d'apporter des réponses à très court terme à certains problèmes d'intérêt général dans les communautés, la MONUSCO a approuvé plusieurs "Projets à Impact Rapide". Le montant alloué pour ces projets dans la province du Sud-Kivu s'élève à 1.033.655,30 dollars américains pour la période de juillet 2015 à juin 2016.

Ces projets d'utilité publique couvrent divers domaines, dont la santé, le soutien communautaire, les infrastructures de base, l'éducation ainsi que l'appui à la Police Nationale Congolaise. Parmi les 20 projets approuvés pour cet exercice fiscal, une radio communautaire construite et équipée est mise sur pied dans le territoire de Shabunda. Des tronçons routiers et des ponts sont construits ou réhabilités dans différents endroits de la province. Des points de distribution d'eau font également partie du lot des projets, y compris la construction de quelques bâtiments pour l'administration



Construction de la radio communautaire de Shabunda. Un projet à impact rapide de la Division de l'Information publique de la MONUSCO

publique. La MONUSCO appuie également la Police Nationale Congolaise pour la disponibilité des numéros verts pour des appels d'urgence des populations.

A travers ces projets généralement

exécutés en six mois, la MONUSCO apporte sa pierre à l'édifice de la stabilisation de la République démocratique du Congo, en soutien aux efforts du Gouvernement. ■

Découverte : le parc national de Kahuzi-Biega

Par Biliaminou Alao/MONUSCO



A cheval sur le Rift Albertin et le Bassin du Congo, le Parc national de Kahuzi-Biega est situé à l'ouest du lac Kivu près de Bukavu. Il s'étend sur un espace qui couvre une partie de la province

du Sud-Kivu mais aussi le Nord-Kivu et le Maniema, notamment dans sa partie septentrionale. Il a été créé en 1970 et il fait partie de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, depuis 1980.

Le Parc national de Kahuzi-Biega est dominé par deux volcans éteints spectaculaires, le Kahuzi (3 308 m) et le Biega (2 790 m). D'une superficie de 600 000 ha de forêt tropicale située à 2 100 et 2 400 m d'altitude, le parc abrite une flore (avec au moins 1 178 espèces répertoriées dans la zone de haute altitude par WWF en 1994, la partie basse restant encore à inventorier) et est peuplé d'une faune abondante et variée

Le Parc national de Kahuzi-Biega abrite près de 136 espèces de mammifères, parmi lesquelles le gorille de plaine de l'Est et 13 autres types de primates comprenant des espèces menacées comme le chimpanzé, le colobe bai, et les cercopithèques de l'Hoest et d'Hamlyn. D'autres espèces extrêmement rares des forêts de l'est de la RDC y sont aussi présentes telles que la genette géante (*Genetta victoriae*) et la genette aquatique (*Genetta piscivora*). On y trouve également l'éléphant de forêt, le buffle de forêt, l'hylochère et le bongo. Le parc est accessible par la route Bukavu-Kisangani. ■



Photo MONUSCO/Génie Civile

Focus sur la Section Génie civile



Travaux de construction des routes dans la ville de Goma au Nord Kivu

Par Gabriele Borla et Jacques Mutikwele/MONUSCO

La section de Génie Civil de la MONUSCO est une unité qui relève de la Division de Soutien à la Mission. Elle compte un effectif total de 465 personnes dont 47 internationaux, 13 professionnels locaux, 45 volontaires internationaux et 360 employés nationaux. Sa mission est de soutenir le mandat de la MONUSCO en s'occupant de tous les travaux de génie civil, c'est-à-dire la construction et la maintenance des bureaux et des camps pour le personnel civil et militaire des Nations Unies ; la construction et la maintenance des routes, ponts, hélicoptères, aéroports pour soutenir le déploiement de la logistique dans la mission. Elle s'occupe aussi du soutien aux activités de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinsertion des groupes armés, de la production et de la distribution de l'énergie électrique fossile et renouvelable pour le fonctionnement de ses bureaux et camps, du traitement et d'épuration d'eau, de l'assainissement environnemental dont le traitement des eaux usées. Elle travaille par ailleurs à la concrétisation de certains projets d'intérêt communautaire nécessaires à la réalisation dudit mandat ainsi qu'à tout autre travail qui lui est confié par les responsables de la Mission. Enfin, elle est aussi responsable d'un des plus importants projets de construction,

précisément la base logistique d'Entebbe en Uganda qui apporte un soutien à cinq missions de maintien de paix en Afrique.

Pour remplir efficacement sa mission, la section de Génie Civil s'emploie à mettre en œuvre la politique des Nations Unies sur le génie militaire telle que définie dans le nouveau manuel de procédure du génie militaire dans les missions des Nations Unies d'une part, et sa nouvelle stratégie sous le guide de son nouveau Chef, Dr. Gabriele Borla, d'autre part. Le nouveau manuel de procédure de génie militaire introduit un changement substantiel dans l'organisation et le travail du génie militaire tout en renforçant la collaboration déjà existante entre la section de génie civil et celle de génie militaire dans l'obtention des objectifs assignés. Les génies civil et militaire s'occupent ensemble de la réhabilitation routière dans la partie Est du pays avec un budget d'environ sept millions de dollars Américains par année.

La stratégie de la section repose essentiellement sur trois piliers à savoir : (1) l'innovation technologique, (2) l'amélioration environnementale et (3) la communication. Pour que la section de génie civil rencontre les exigences de la stratégie ci-haut décrite, un accent particulier est mis sur l'amélioration de la gestion et de la diffusion

du flux et de la qualité des informations au sein de la section et avec toutes les parties prenantes afin de permettre une plus grande visibilité de ses activités

Concrètement, depuis le déploiement de la MONUSCO en RDC, la section de génie civil a réalisé plusieurs projets liés non seulement aux activités de soutien interne à la Mission mais aussi au développement socio-économique du pays. Elle a aussi construit et réhabilité des écoles, des terrains de sports et plusieurs autres infrastructures communautaires à impact visible dans plusieurs coins de pays. En collaboration avec le génie militaire de la MONUSCO et l'Office des Routes, elle a réhabilité plusieurs centaines de kilomètres de routes en terre battue (environ 300 Km par an) dont certains sont en train d'être asphaltés à Goma, lancé et réhabilité plusieurs ponts (environ 10 ponts par an), entretenu plusieurs aéroports et hélicoptères pour désenclaver certaines parties du pays. Aussi, plusieurs innovations technologiques ont été introduites comme l'investissement dans l'énergie photovoltaïque dans les concessions de la MONUSCO. Ainsi, la section de génie civil œuvre incessamment à garder haut l'étendard de la Mission en mettant à sa disposition des infrastructures à l'avant-garde. ■



En ligne

ECHOS de la MONUSCO

<http://monusco.unmissions.org/publications>



Une vue de montagne au Sud Kivu
Photo MONUSCO/Abel Kavariagh